



Construire en Chanvre

Assemblée Générale du 20 septembre 2019

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration de Construire en Chanvre est constitué de 15 membres. Leur mandat a une durée de trois ans. Un tiers des membres est renouvelé lors de l'Assemblée Générale annuelle. Il est aussi procédé au remplacement éventuel de tout administrateur démissionnaire.

Les mandats de :

Mathieu Boisanté
Jean-Claude Daniel (Envirobat Grand Est)
Olivier Jadeau (CAVAC Biomatériaux)
Christophe Lubet (LC éco construction)
Benoit Savourat (La Chanvrière)

arrivent à expiration et devront être renouvelés.

Tout adhérent à Construire en Chanvre à jour de sa cotisation peut faire acte de candidature jusqu'au jour de l'Assemblée Générale, par mail à secretariat@interchanvre.org.

Construire en Chanvre

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 – SIREN 438812901
140, rue Chevaleret – 75013 Paris – 06 48 11 38 53 – contact@construire-en-chanvre.fr